

Manifeste pour une inscription des savoir-faire photographiques, du tirage argentique et numérique à l'inventaire national du Patrimoine immatériel

Cela fera bientôt un siècle que la notion moderne du tireur, avec l'invention du Leica et des agrandisseurs 24 x 36 vers 1925 est née. Si le métier de tireur argentique perdure encore à travers celles et ceux qui l'exercent dans les grands laboratoires ou dans des structures plus petites aux dimensions d'ateliers, il faut bien admettre que notre profession prend de nos jours des aspects bien différents depuis l'émergence du numérique dans les années 1990. Le tireur qui était aux yeux de tous les acteurs de la photographie, celui qui dans le noir maquillait de ses mains et avec des objets dans la lumière inactinique de sa chambre noire pour transformer les valeurs du négatif est devenu celui qui travaille désormais avec Photoshop ou le tirage advient non plus dans l'obscurité de son laboratoire mais s'imprime sous ses yeux à la lumière du jour. Pour autant c'est bien le même métier que nous exerçons, que nous soyons assis devant notre écran d'ordinateur ou debout devant notre agrandisseur à devoir interpréter négatifs et fichiers selon les volontés des photographes et des artistes. Nous sommes tous tireurs au-delà du procédé utilisé. Que le tirage naisse dans le papier après avoir été insolé sur un support baryté argentique ou qu'il soit imprimé en jet d'encre c'est toujours dans le papier que se fixent à tout jamais les photographies qui seront exposées et vendues comme tirage de collections ou reproduites dans les livres. L'arrivée du numérique marque aussi un véritable changement de part la diversité des supports proposés sur lesquels les artistes comme les photographes peuvent, tel les peintres ou les graveurs autrefois, s'exprimer. Tout un champ des possibles s'offrent désormais à toutes celles et ceux pour qui le tirage dans sa matérialité revêt une importance capitale. Notons que le tirage désigne à la fois l'ensemble des opérations qui permettent de l'obtenir et l'épreuve elle-même.

Désormais, le tireur est entré dans sa version post-moderne où il exerce incontestablement toujours le même métier mais avec des outils différents. Être tireur est avant tout affaire de rencontre, d'échange et de compréhension avec les photographes. En ce sens, le tireur n'exerce pas seulement un métier artisanal répondant uniquement à un savoir-faire mais doit s'en remettre aux volontés des photographes tout en étant lui-même force de proposition. Dans cette période incroyable où l'analogique et le numérique se mêlent - espérons-le encore pour longtemps, - la pratique des procédés anté-numériques explose répondant très certainement à un besoin de matérialité dans nos vies modernes où les images apparaissent et disparaissent tout aussi vite sur nos écrans. Le tirage renaît dès lors qu'il s'agit de faire un tirage au platine, un cyanotype ou encore une gomme bichromatée. Quelle merveille de voir naître un négatif sur support transparent jet d'encre utilisant une des techniques les plus modernes d'impression, pour se retrouver en contact avec une feuille de papier enduite de platine et insolée dans la plus riche tradition du procédé, donnant naissance à des photographies faites par de jeunes photographes. Refaire un négatif sur support numérique fait appel à la technicité des tireur.e.s professionnel.les qui pratiquent ces procédés et les commercialisent.

Ces savoir-faire, cette approche du métier de tireur constituent un patrimoine vivant, dynamique, sans cesse réactualisé par notre pratique, mais qui ne fait plus l'objet d'enseignement dédié au niveau des CAP et des bacs professionnels. Alors que la transmission se fait aujourd'hui essentiellement en laboratoire, auprès de professionnels experts et au prix d'un long apprentissage, il nous semble primordial de collecter cette mémoire active liée aux procédés anté-numériques, afin d'en garantir la préservation et d'en favoriser la diffusion. Aussi sollicitons-nous l'inscription de ces savoir-faire à l'inventaire national du Patrimoine immatériel. En France, dans ce pays qui a vu naître le premier procédé photographique, cette reconnaissance constituerait un signal fort de réassurance, à destination d'une part des communautés détentrices et d'autre part de celles qui ont le désir de les employer.

Guillaume Geneste et Philippe Guilvard